

COMITE FRANCAIS DU SECOURS AUX ENFANTS

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, reconnue d'utilité publique
N° SIRET : 784 719 734 00120

174, quai de Jemmapes
75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

JF, YG

COMITE FRANCAIS DU SECOURS AUX ENFANTS

174, quai de Jemmapes
75010 PARIS

Aux membres de l'association COMITE FRANCAIS DU SECOURS AUX ENFANTS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Français du Secours aux Enfants relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable lié à l'application des nouvelles dispositions des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53-9 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

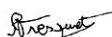
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Levallois-Perret, le 16 juin 2026

ASCO – Groupe AFIGEC
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du Centre

Signé par Jean-Paul Fresquet
Le 16 juin 2026



doc_4zKL
tx_YygL2DmJrjz

Jean-Paul FRESQUET
Responsable technique

Signé par Yannis Giraud
Le 16 juin 2026



doc_4zKL
tx_YygL2DmJrjz

Yannis GIRAUD
Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I	8 577	3 860	4 717	6 433
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	6 307	58	6 250	
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	24 484	6 058	18 427	18 685
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	48 329	19 359	28 970	36 275
Autres immobilisations corporelles	186 009	164 422	21 588	32 429
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	2 500		2 500	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	153		153	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	55 000	15 000	40 000	
Autres immobilisations financières	1 173		1 173	1 406
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	323 954	204 895	119 059	88 795
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	1 530		1 530	1 415
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	441 421	585	440 836	145 126
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	91 168		91 168	65 066
Charges constatées d'avance	1 894		1 894	1 792
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	166 224		166 224	430 343
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	702 238	585	701 653	643 742
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 034 769	209 340	825 429	738 970

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	173 555	173 555
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	263 898	265 204
Excédent ou déficit de l'exercice	82 719	-1 306
Situation nette	520 172	437 454
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	520 172	437 454
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	30 402	51 202
TOTAL DES PROVISIONS IV	30 402	51 202
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46	46
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 349	109 653
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	133 021	138 359
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 571	1 806
Produits constatés d'avance	867	450
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	274 854	250 315
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	825 429	738 970

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	78 890	41 608
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	213 421	203 517
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 393 957	1 313 396
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		54 371
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	21 919	608
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	360	74
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 708 546	1 613 574
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	26 909	18 352
Variation de stocks	-115	-1 415
Autres achats et charges externes	631 030	622 950
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	53 653	54 146
Salaires	649 906	640 597
Cotisations sociales	224 123	229 091
Dotations aux amortissement et dépréciations	27 805	26 609
Dotations aux provisions	1 120	24 499
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	11 397	6 778
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 625 828	1 621 608
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	82 719	-8 034
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	82 719	-8 034
Produits exceptionnels V		6 728
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		6 728
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 708 546	1 620 302
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 625 828	1 621 608
EXCÉDENT OU DÉFICIT	82 719	-1 306

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Préambule

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Le Comité Français de Secours aux enfants, association reconnue d'utilité publique fondée en 1919, soutient et accompagne des enfants en situation critique et leur famille dans toutes les dimensions de leur personne.

Le Comité Français de Secours aux enfants dispose de dispositifs variés sur plusieurs régions permettant la protection, l'accueil, le soin et l'éducation des enfants et jeunes de 0-21 ans en situation de placement.

Missions et objectifs :

- Porter secours aux enfants les plus démunis
- Développer chez les jeunes talents et envie d'apprendre afin de les aider à préparer leur avenir

Activité :

- Accueil en milieu fermé
- Accueil en milieu ouvert
- Dispositifs d'éducation et de formation des jeunes en France et à l'étranger

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 825 429 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 82 719 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le conseil d'administration.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissements et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 30 k€.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 62 ans
- le taux de rotation du personnel : moyen
- le taux moyen d'augmentation des salaires : 1%
- le taux d'actualisation retenu : 3.10 %
- le taux moyen des charges sociales : 45 %

L'UFSE79 met à disposition du CFSE, AGAPE Formation, des locaux dont elle est propriétaire situés 2 allée de Villefranche 79200 CHATILLON SUR THOUET dans le cadre de son activité d'accueil de jour et de formation qui nécessite l'utilisation de locaux administratifs et techniques. Cette mise à disposition est composée de :

- 7 bureaux
- 2 salles de réunion
- 1 salle de restaurant et 1 cuisine collective
- 1 atelier de stockage de matériel
- 1 vestiaire
- 1 serre
- 1 parking

Pour une superficie totale de 46 ares.

En contrepartie de cette mise à disposition, le CFSE 79 s'engage à payer la totalité des charges courantes de ces locaux.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6.955 €.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires		6 307		6 307
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		6 307		6 307
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	21 926	2 558		24 484
Installations techniques, matériel et outillages industriels	48 040	2 203	1 915	48 329
Autres immobilisations corporelles	191 248	2 777	8 016	186 009
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		2 500		2 500
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	261 215	10 038	9 931	261 322
Immobilisations financières				
Participations		153		153
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	15 000	40 000		55 000
Autres immobilisations financières	1 406		233	1 173
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	16 406	40 153	233	56 325
TOTAL GÉNÉRAL	277 620	56 498	10 164	323 954

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles	6 307			6 307		
Total immobilisations corporelles	10 038			10 038		
Total immobilisations financières	40 153			40 153		
TOTAL GÉNÉRAL	56 498			56 498		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	9 931			9 931		
Total immobilisations financières	233			233		
TOTAL GÉNÉRAL	10 164			10 164		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires		58		58
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		58		58
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 242	2 816		6 058
Installations techniques, matériel et outillages industriels	11 765	9 508	1 914	19 359
Autres immobilisations corporelles	158 819	13 618	8 015	164 422
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	173 826	25 942	9 930	189 838
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 144	1 715		3 860
TOTAL GÉNÉRAL	175 970	27 715	9 930	193 755

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	58		58		
Immobilisations corporelles	25 942		25 942		
Immobilisations financières	1 715		1 715		
TOTAL GÉNÉRAL	27 715		27 715		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 930			9 930
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	9 930			9 930

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations	51 202	1 120	21 919		30 402
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	51 202	1 120	21 919		30 402
TOTAL DES PROVISIONS	51 202	1 120	21 919		30 402

Commentaires : néant

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	55 000		55 000
Autres immobilisations financières	1 173		1 173
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	441 421	441 421	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 267	1 267	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 336	13 336	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	382	382	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 319	10 319	
Divers	1 300	1 300	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	64 564	64 564	
Charges constatées d'avance	1 894	1 894	
TOTAL	590 656	534 484	56 173
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	46	46		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	139 349	139 349		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	49 376	49 376		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 606	79 606		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 146	3 146		
Autres impôts, taxes et assimilés	894	894		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	1 571	1 571		
Produits constatés d'avance	867	867		
TOTAL	274 854	274 854		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 380	15 163
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	56 040	62 256
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		235
TOTAL	58 419	77 653

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	93 000	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	93 000	

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	867	450
TOTAL	867	450

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	1 894	1 792
TOTAL	1 894	1 792

Commentaires : néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	13
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	3
TOTAL	20

Commentaires : néant

Détail des legs, donations et assurance-vie

Répartition par nature de charges	Exercice N	Exercice N-1
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
TOTAL		
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
TOTAL		
862 - Prestations		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
TOTAL		
TOTAL		

Variation des fonds propres art. 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	173 555				173 555
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	265 204	-1 306			263 898
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 306	1 306		82 719	82 719
Situation nette	437 454			82 719	520 172
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	437 454			82 719	520 172

Commentaires : néant